

A2MICILE DOLE
SAS au capital de 2000 euros
64 Rue Jean Joseph Pallu
39100 DOLE
R.C.S. de LONS LE SAUNIER
(ci-après « la Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES DU 02 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juin, les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Sont présents :

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| • A2MICILE EUROPE, SAS : | titulaire de 1200 actions |
| • Emilie JOUGNOT : | titulaire de 800 actions |

associés de la Société représentant la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Joel CHAULET président de l'associée majoritaire A2micile EUROPE (SAS).

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Président de la Société ;
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités

* * * * *

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir pris connaissance de la constitution de la société A2MICILE DOLE, décident, en application des dispositions statutaires, de nommer Madame JOUGNOT Emilie, née le 10/01/1991 à Nevers et demeurant au 54 rue Nationale 39500 TAVAUUX, en qualité de Présidente de la société.

Madame JOUGNOT Emilie accepte ce mandat pour une durée illimitée et déclare, en outre, n'être frappée d'aucune incapacité ou déchéance susceptible de lui en interdire l'accès.

Madame JOUGNOT Emilie est tenue de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales. Elle exercera ses fonctions dans le cadre prévu par l'Article 13 des statuts.

Sa rémunération éventuelle sera fixée lors d'une prochaine assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2026 devra statuer sur le quitus à donner à Madame JOUGNOT Emilie au titre de l'exercice de son mandat.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés délèguent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

A2micile EUROPE

Représentée par Joël CHAULET

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

Madame Emilie JOUGNOT

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Emilie JOUGNOT

✓ Certified by  yousign